

---

**Région et Développement**

*n° 51-2020*

www.regionetdeveloppement.org

---

**NOTE ET DOCUMENT**

## **Les migrations internationales des Maliens**

**Sandrine MESPLE SOMPS\***

**Bjorn NILSSON\*\***

---

**Résumé** – Les enquêtes effectuées au Mali auprès des ménages en 2011 et 2016 montrent que les migrants maliens s’orientent dorénavant plus vers des pays africains non limitrophes avec le Mali et vers la Côte d’Ivoire, destination historique, que vers la France et les pays européens. Les transferts de fonds des migrants vont relativement plus vers les ménages aisés, renforçant ainsi les inégalités, mais ils demeurent, même s’ils sont d’un poids limité, un facteur non négligeable de réduction de la pauvreté.

---

**Classification JEL**

F22, F24

**Mots-clés**

Migration internationale  
Transfert de fonds des migrants  
Mali

---

---

\* DIAL, LEDa, IRD, CNRS, Université Paris Dauphine ; mespledial.prd.fr

\*\* Université Paris Sud ; nilsson@dial.prd.fr

## INTRODUCTION

En 2011 et 2016, les dispositifs d'enquêtes mis en place par l'Institut National de la Statistique du Mali (enquêtes EMOP 2011 et 2016)<sup>1</sup> ont permis d'apprécier différentes caractéristiques du phénomène migratoire des citoyens maliens et les transferts de fonds opérés par les Maliens installés à l'étranger. L'objet de cette note est de présenter un panorama des migrations maliennes et comparer les migrations de la région de Kayes avec celles de l'ensemble du pays. Plusieurs études depuis une trentaine d'années ont en effet montré qu'au Mali la grande majorité des migrants qui résident en France proviennent de la région de Kayes, située à l'Ouest du pays à la frontière avec le Sénégal, la Mauritanie et la Guinée<sup>2</sup>.

L'Institut de la Statistique du Mali mesure les flux migratoires à partir des déclarations des ménages enquêtés au Mali, sélectionnés de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire. Les migrants internationaux sont définis comme les individus qui proviennent des ménages enquêtés et qui vivent dans un pays étranger depuis plus de 6 mois. Ces migrants sont censés s'installer avec les membres du ménage enquêté en cas de retour au pays. Il convient cependant de noter que cette enquête ne permet pas de dénombrer de façon exhaustive les Maliens établis à l'étranger. Par exemple, les enfants des migrants ainsi que les personnes ayant migré avec toute leur famille ne sont pas comptabilisés. Cette définition restrictive entraîne des différences significatives avec les statistiques affichées par la Banque mondiale qui estime le nombre de Maliens vivant à l'étranger à partir des recensements dans les pays de destination.

Selon l'enquête EMOP 2016 de l'Institut de la Statistique malien, les Maliens de l'extérieur seraient au nombre de 325 000 individus, tandis que la Banque mondiale les estime à 1,01 million en 2000 et le Recensement administratif à caractère électoral (RACE), mis en place par le Ministère de l'Administration territoriale à 920 000. Cependant, les enquêtes EMOP 2011 et 2016 fournissent des informations originales sur les migrants maliens comme la répartition de leur région d'origine et leur pays de destination ainsi que les pratiques en matière de transferts monétaires (Sougane, 2015).

Dans un premier temps, cette note propose d'identifier les dynamiques migratoires au Mali, après avoir rappelé leurs origines historiques, puis, dans un second temps, de dresser un diagnostic sur les apports financiers de la migration.

### 1. LES MIGRATIONS MALIENNES : VERS DE NOUVELLES DESTINATIONS

Du point de vue historique, la position géographique du Mali – à l'intersection des grands axes marchands entre les pays du Maghreb au nord et les pays d'Afrique subsaharienne au sud – a favorisé des mobilités importantes par le commerce de produits (sel, bétail, or) mais aussi par les trafics d'esclaves. Le climat de la zone soudano-sahélienne est également un facteur important des comportements migratoires séculaires dans cette partie de l'Afrique subsaharienne, car les populations

<sup>1</sup> Les enquêtes EMOP 2011 et 2016 (Enquête modulaire et permanente auprès des ménages) sont des enquêtes représentatives au niveau national mises en œuvre par l'Institut National de la Statistique du Mali. Elles ont été adressées respectivement à 7 095 et 5 984 ménages sur l'ensemble du territoire. Le module portant sur les migrations a été conçu par Chauvet, Gubert et Mesplé-Soms (IRD) et a été financé par l'Agence Nationale de la Recherche (Programme POLECOMI) et le programme NOPOOR du FP7 Framework Programme for Research of the European Union –SSH.2011.4.1-1: Tackling poverty in a development context, Collaborative project/Specific International Cooperation Action. Grant Agreement No. 290752.

<sup>2</sup> Voir Quiminal (1991, 1997), Timera (1996), Gonin (1997), Daum (1998), Lima (2003), Manchuelle (2004).

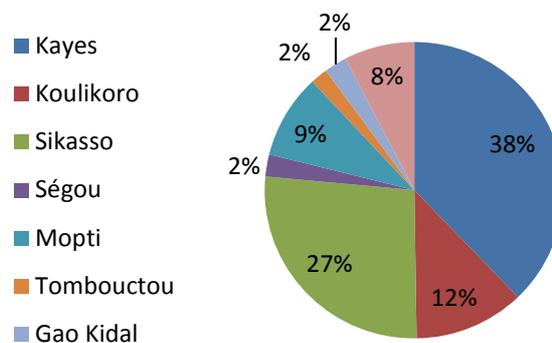
pastorales et agricoles recherchant des points d'eau étaient obligées d'entreprendre des déplacements réguliers. Les modes d'utilisation de l'espace, comme partout dans les territoires sahélo-sahariens, se caractérisent par l'agriculture extensive, le nomadisme et la transhumance. Ces pratiques, grandes consommatrices d'espace, occasionnent alors de fréquents changements de résidence (Ouallet, 2008 ; Sougane, 2015).

Parmi les habitants de la partie sahélienne du Mali, les Soninké, originaires essentiellement de la région de Kayes, se distinguent par le fait qu'ils pratiquent depuis longtemps des mobilités saisonnières régulières. En dehors de la saison agricole, ces populations vivant à la frontière du Sahel allaient vers le Sud pour vendre le surplus de leur production agricole ainsi que leur bétail (Manchuelle, 2004). Ces nomades ont constitué les principaux commerçants itinérants saisonniers de l'Afrique de l'Ouest.

La colonisation a constitué un puissant facteur de déplacements. Les besoins en main-d'œuvre nécessaires à la construction des infrastructures telles que les routes et les chemins de fer ont été un premier levier de développement des mobilités maliennes. Ensuite, viennent les besoins d'ouvriers dans les ports tels que Dakar et Abidjan ainsi que les migrations forcées des zones frontalières avec la Côte d'Ivoire (actuelle région de Sikasso) vers les zones côtières et forestières de la région du fait des besoins en main-d'œuvre exigés par les cultures du café et du cacao. Le maillage des réseaux de transport ainsi que les pratiques migratoires initiales ont favorisé les mobilités après les indépendances.

D'importants besoins de main-d'œuvre, durant les années 1960 et 70, ont contribué à orienter les migrations vers la France. Elles proviennent essentiellement de la région de Kayes, du fait de la proximité du chemin de fer Bamako-Dakar et des migrations, déjà existantes durant la période coloniale, de ces populations vers Dakar, port d'embarquement vers la France (Gubert, 2007 ; Gonin et Kotlok, 2013 ; Sougane, 2015)<sup>3</sup>.

**Figure 1. Répartition des régions d'origine des migrants internationaux maliens, 2016**



Source : EMOP 2016, INSTAT et IRD, calcul des auteurs.

Ces facteurs historiques façonnent encore les flux migratoires contemporains. D'après les enquêtes EMOP 2011 et 2016, les deux régions les plus pourvoyeuses de migrants sont celles de Kayes et de Sikasso : 38% des Maliens actuellement à l'étranger, soit 121 000 personnes, sont originaires de la région de Kayes (alors que cette

<sup>3</sup> Les facteurs historiques des migrations maliennes ne sont pas sensiblement différents de ceux des autres pays de la zone soudano-sahélienne (Bensaâd, 2002, et Ndiaye et Robin, 2010).

région ne représente que 14% de la population du pays), et 27% d'entre eux, soit 86 000 personnes, proviennent de la région de Sikasso (qui représente seulement 18% de la population nationale) (Figure 1). En termes de taux d'émigration, Kayes arrive en tête, avec un taux d'émigration de 4,7%, suivi de Sikasso (2,7%), tandis que les autres régions maliennes affichent des taux d'émigration de moins de 1%. Au niveau national, le taux d'émigration s'établit à 1,8%. 80% des migrants sont des personnes originaires des zones rurales.

Si les régions historiquement pourvoyeuses de migrants demeurent encore les principales régions d'émigration, cela tient à l'importance des réseaux de migrants, mais aussi, voire surtout, au fait que la migration est constitutive du mode de fonctionnement économique et social dans ces régions. Les migrations sont une étape importante d'émancipation sociale et économique et un facteur essentiel de diversification des sources de revenus et d'assurance face aux aléas climatiques et économiques.

Au regard des pays de destination, les enquêtes confirment la persistance de certaines destinations historiques. La Côte d'Ivoire reste le premier pays de destination des migrants maliens. La France, ou plus largement les pays européens, ne sont pas les principales destinations des migrants maliens, y compris pour les ressortissants de la région de Kayes. Seulement 14% des migrants kayesiens résident en France, à peine 11% dans d'autres pays européens, alors que 75% des migrants de cette région séjournent dans un pays africain, mais la Côte d'Ivoire est une destination moins privilégiée que pour les maliens en général (Tableau 1).

**Tableau 1. Destinations des migrants de la région de Kayes et du Mali, 2016 (en %)**

	Kayes	Mali
France	13,9	8,5
Autre Europe	10,6	8,4
Amérique	0	0
Côte d'Ivoire	12,0	31,6
Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Sénégal	17,3	12,9
Gabon	9,3	6,2
Libye	5,4	2,5
Autre Afrique	28,6	28,3
Autre	2,9	1,7
	100	100

Source : EMOP 2016, INSTAT et IRD, calcul des auteurs.

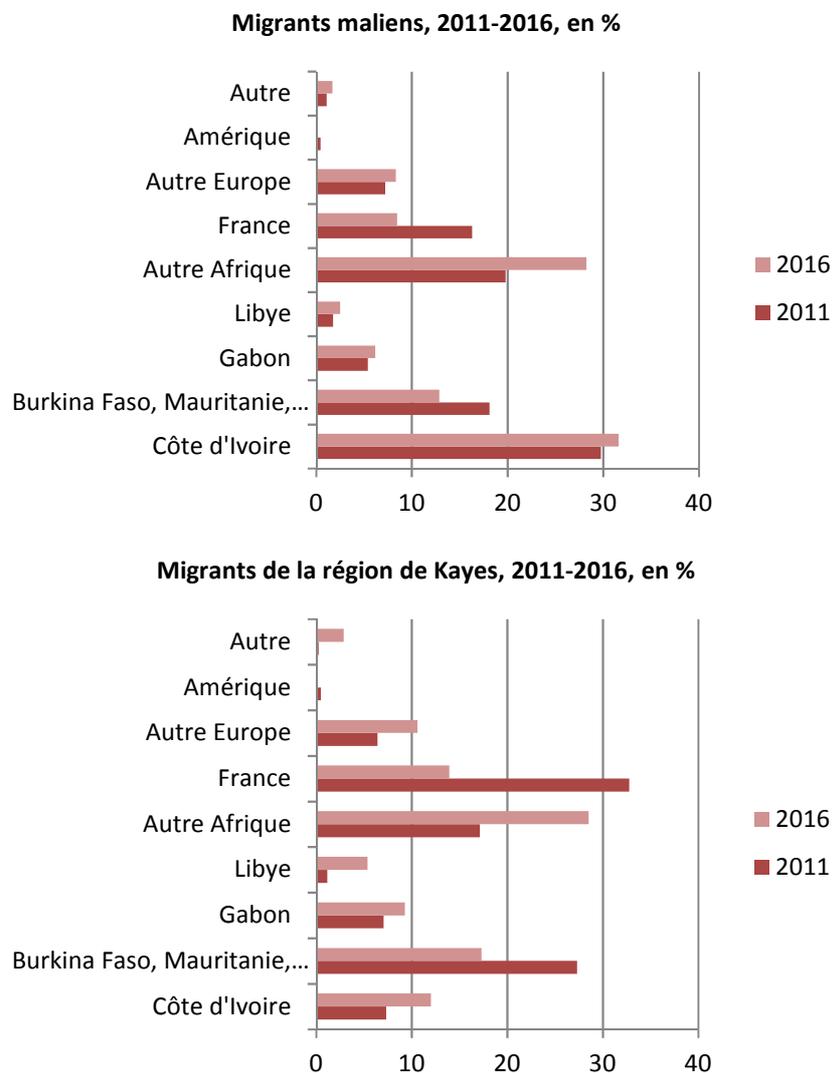
Loin des projections telles que celles énoncées par Smith (2018), il n'est pas observé une « ruée vers l'Europe ». Comme le souligne Héran (2018), « l'impression ou la représentation que se font certains d'un déferlement d'Africains de l'Ouest sur l'Europe n'est pas corroborée par les analyses démographiques ». Sur les 325 000 émigrés recensés en 2016 par l'enquête EMOP, 61 000 résident dans un pays du Nord (soit 17% du total) tandis que 264 000 séjournent dans un autre pays africain (81% du total) : 32% d'entre eux vivent en Côte d'Ivoire, les pays frontaliers (Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Sénégal) en accueillent environ 13% (voir Tableau 1).

Lorsqu'on tente d'examiner la dynamique des migrations de long terme, certaines constantes sont observées mais de réelles inflexions tendent à se manifester.

La comparaison des flux migratoires entre 2011 et 2016 avec ceux observés durant les 5 années précédentes (2006-2011) montre que les comportements des émigrés maliens ont sensiblement changé, s'adaptant à de multiples contraintes, parmi

lesquelles les contextes politiques et économiques des pays de destination. Par exemple, la crise politique des années 2000 et les conflits de la fin de la présidence de Laurent Gbagbo ont particulièrement empêché les Maliens de se rendre en Côte d'Ivoire, voire ont conduit au retour de certains migrants au Mali. Le retour à une situation politique plus stable et moins adverse aux populations émigrées des pays voisins a rendu, à nouveau, cette destination attractive, pour les ressortissants maliens (Figure 2).

**Figure 2. Pays d'accueil des migrants maliens (Kayes et Mali) 2011-2016**



Source : EMOP 2016, INSTAT et IRD, calcul des auteurs.

D'autres changements sont également observés dans les choix de destination des migrants maliens. Les départs vers d'autres pays africains ont fortement augmenté, passant de 20 % à 28 % pour l'ensemble du Mali et de 17 % à 29 % pour la région de Kayes. Ces nouvelles destinations semblent se développer au détriment des pays sahéliens limitrophes du Mali – Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Sénégal. Les Maliens émigrent désormais de plus en plus vers des pays africains non frontaliers.

Un autre changement important que l'on peut observer est une forte diminution des flux d'émigration vers la France. Ce phénomène est particulièrement significatif pour les migrants de Kayes : un tiers des migrants de Kayes sont allés en France dans la période d'avant 2011, contre seulement 14 % après. Cette baisse s'est produite alors que l'émigration a augmenté vers des pays africains plus éloignés et, dans une moindre mesure, vers d'autres pays européens que la France. En conséquence, l'émigration totale vers les pays européens a diminué de manière marquée. Alors que 24 % des émigrants maliens vivaient dans des pays européens en 2011, leur proportion n'est plus que de 16 % en 2016. Le pourcentage de migrants originaires de Kayes qui vivent en Europe est passé de 40 % à 25 %.

Ces nouvelles dynamiques migratoires internationales n'ont pas été concomitantes de changements significatifs dans les migrations internes. La proportion de personnes quittant leur village d'origine pour aller vivre dans un autre endroit au Mali est restée la même entre 2011 et 2016, soit environ 3 %.

S'il est difficile d'identifier précisément les ressorts de ces nouvelles orientations, qui certes réagissent aux évolutions des conditions d'accueil, il est permis de penser qu'elles reflètent la nécessité pour les Maliens de trouver de nouvelles opportunités, les destinations traditionnelles étant moins à même de répondre aux besoins financiers des membres de leur famille ou de leur communauté restés au pays. L'examen des transferts financiers issus de l'émigration malienne à destination des ménages non-migrants permet d'étayer ce dernier point.

## **2. LES TRANSFERTS DES MIGRANTS : UNE CONTRIBUTION LIMITÉE ET INÉGALE SUR LES NIVEAUX DE VIE AU MALI**

Le graphique 3 présente les transferts totaux à destination des ménages maliens par zones d'émigration en 2011 et 2016. Les transferts sont estimés à partir des montants déclarés par les ménages figurant dans les enquêtes EMOP. Il s'agit uniquement des transferts privés envoyés par les migrants à leurs familles d'origine, quels que soient les canaux de transmission. Sont exclus les transferts collectifs<sup>4</sup> ainsi que l'ensemble des rémunérations perçues par les migrants dont le séjour à l'étranger a été de moins d'un an<sup>5</sup>.

Il apparaît d'abord que la Côte d'Ivoire est une destination qui n'occasionne pas des transferts élevés : même si la reprise économique post-conflit dans ce pays a généré un quasi-doublement du montant total des transferts vers le Mali, ces sommes ne représentent que 14% des transferts totaux. Alors que le montant moyen des transferts par ménage récipiendaire reste stable (de l'ordre de 110 000 FCFA par an, soit 50 centimes d'euro par famille et par jour), leur doublement entre 2011 et 2016 s'explique par le fait que davantage de migrants résidant en Côte d'Ivoire sont désormais en mesure d'effectuer des transferts.

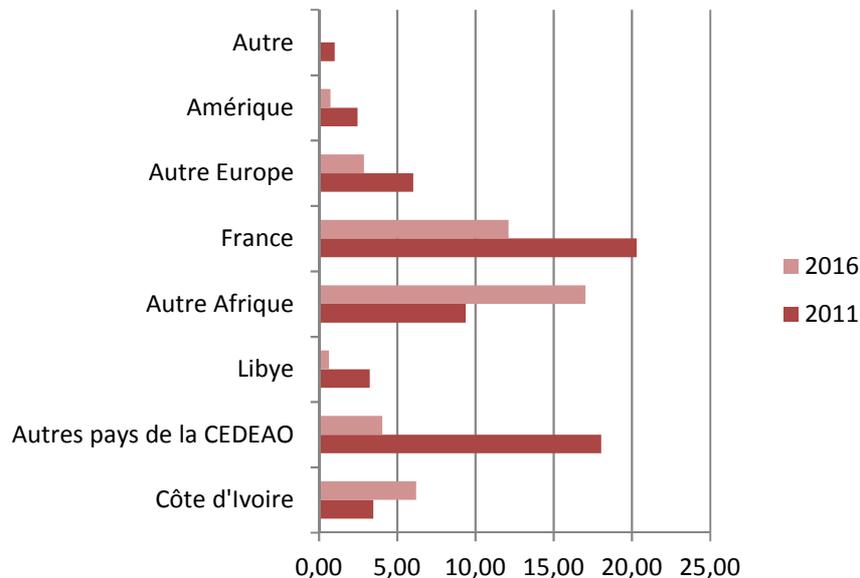
Les autres destinations traditionnelles (la France, les autres pays de la CEDEAO, mais aussi la Libye) sont des pays dont les montants des transferts ont nettement baissé. En revanche, les transferts en provenance des autres pays africains hors

<sup>4</sup> Les envois destinés à financer des investissements collectifs transitent essentiellement par les associations de migrants (Daum, 1998 ; Chauvet et al., 2015).

<sup>5</sup> Ceci explique les écarts de 1 à 3 entre les montants des EMOP et ceux comptabilisés dans la balance des paiements.

CEDEAO ont quasiment doublé, passant de 14% à 39% sur la période considérée. Cette évolution est corrélée à l'augmentation du nombre de migrants maliens vers ces destinations, même si le montant moyen des transferts envoyés a également augmenté, passant de 325 000 à 386 000 FCFA par an (soit une hausse de 16%). Il semble que les pays d'Afrique centrale – tels le Gabon, la République du Congo ou la Guinée équatoriale – mieux lotis économiquement que les pays de la CEDEAO soient de plus en plus convoités par la jeunesse malienne<sup>6</sup>. La France a rétrogradé à la deuxième place, après les autres pays africains hors CEDEAO, sa part dans les transferts totaux reçus restant toutefois importante (28%). En montant moyen par ménage, les transferts en provenance de France restent élevés : ils sont 4 fois supérieurs à ceux en provenance de Côte d'Ivoire, avec un montant moyen de l'ordre de 444 000 FCFA en 2016.

**Figure 3. Origine géographique des transferts de fonds des migrants reçus par les ménages maliens 2011-2016 (en milliards FCFA)**



Source : EMOP 2016, INSTAT et IRD, calcul des auteurs.

Au total, près de 10% des habitants du Mali reçoivent des transferts depuis l'étranger, soit environ 1,8 million de personnes sur une population totale de 17,6 millions d'habitants (tableau 2). Ce ratio est nettement inférieur à la proportion d'individus ayant au moins un migrant dans leur famille (près de 29 % au niveau national). Ceci signifie que tous les migrants n'envoient pas de fonds à leur ménage d'origine ou qu'ils le font très occasionnellement. La région de Kayes, avec le taux d'émigration le plus élevé dans le pays et comptant le plus de migrants résidant en France, est celle qui reçoit le plus de transferts : 48% des envois de fonds totaux vers le Mali en 2016. Les personnes résidant à Kayes sont les plus dépendantes des envois de fonds, puisque 44 % d'entre elles vivent dans un ménage comptant au moins

<sup>6</sup> L'intérêt grandissant pour ces pays fut souligné par l'Organisation internationale pour les migrations en 2009 (OIM, 2009), et la tendance s'est poursuivie après.

un migrant et 26 % dans un ménage qui reçoit des fonds. 14% des habitants de cette région vivent dans un ménage dont au moins un membre a émigré dans un pays de l'OCDE et 13 % reçoivent des transferts de fonds d'un pays de l'OCDE, contre seulement 3,4 % et 3 % respectivement au niveau national. À la lumière de ces résultats, il apparaît que les migrants de cette région, qu'ils vivent dans un pays de l'OCDE ou ailleurs, ont une plus grande propension à envoyer des fonds que les autres migrants maliens. Cela s'explique par le niveau relativement élevé des rémunérations en France et dans les pays de l'OCDE et en parallèle vraisemblablement par une pression sociale plus forte incitant à la redistribution.

**Tableau 2. Part des individus vivant dans un ménage avec un migrant et recevant des transferts par destination en 2016 (en %)**

	Population totale		Avec migrants internationaux		Avec migrants internationaux vivant dans un pays de l'OCDE		Avec migrants internes	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Kayes	44	26	35	26	14	13	18	5
Koulikoro	26	6	12	6	3	2	21	4
Sikasso	54	12	23	12	2	1	42	6
Ségou	19	3	4	3	1	1	17	2
Mopti	22	5	8	5	0	0	16	3
Tombouctou	5	4	3	4	0	0	2	0
Gao	15	7	10	7	0	0	8	3
Bamako	13	9	8	9	4	5	6	2
Rural	32	10	16	9	4	4	23	4
Urbain	20	9	10	10	3	3	12	2
National	29	10	14	10	3	3	20	4

(1) % d'individus vivant dans un ménage avec au moins un migrant.

(2) % d'individus vivant dans un ménage qui reçoit des transferts.

Source : EMOP 2016, INSTAT et IRD, calcul des auteurs.

Le tableau 3 indique le nombre de ménages qui reçoivent des transferts de fonds par quintile de consommation au Mali et dans la région de Kayes (le premier quintile étant le plus pauvre et le cinquième le plus riche). Les ménages qui reçoivent des transferts de fonds sont équitablement répartis tout au long de la distribution des niveaux de vie. Les transferts représentent environ 2% de la consommation moyenne dans chaque quintile. Cependant, lorsqu'on mesure la part des transferts dans la consommation des ménages bénéficiaires, ce sont les ménages du quintile le plus riche qui en bénéficient le plus : les transferts représentent 18,6% de la consommation des ménages de ce groupe contre 10%, en moyenne, pour les quatre autres quintiles. Dans la région de Kayes, les transferts sont nettement ciblés vers les ménages du haut de la distribution. Seulement 8,4 % et 22,1 % des ménages des premier et deuxième quintiles reçoivent des transferts de fonds contre 33 % des ménages des troisième et quatrième quintiles et 25,6 % des ménages du cinquième quintile. En outre, les ménages aisés reçoivent davantage d'envois de fonds que les ménages pauvres : les envois de fonds représentent moins de 2 % de la consommation totale des ménages pauvres, contre environ 10,7 % des ménages du cinquième quintile. La part des transferts de fonds dans la consommation augmente considérablement si l'on considère uniquement les ménages qui reçoivent ces transferts : elle s'élève à environ 10 % pour les ménages des quatre premiers quintiles contre 39 % pour les ménages du dernier quintile. Par conséquent, les transferts de fonds ont tendance à augmenter relativement les inégalités.

**Tableau 3. Transferts par quintile de consommation par tête en 2016**

	1st quintile	2nd quintile	3rd quintile	4th quintile	5th quintile
<b>Mali</b>					
% des ménages recevant des transferts	15	14,9	15,1	15,2	11,5
Part des transferts dans le total de la consommation par tête	1,9	1,5	1,7	2,3	1,4
Part des transferts dans la consommation des ménages recevant des transferts	12,3	10,2	11,5	9	18,6
Number of observations	1217	1217	1217	1217	1217
(weighted)	84 126	75 330	70 610	65 047	45 061
<b>Kayes</b>					
% des ménages recevant des transferts	8,4	22,1	33,0	33,2	25,6
Part des transferts dans la consommation par tête	1,2	1,9	3,1	3,6	10,7
Part des transferts dans la consommation des ménages recevant des transferts	9,2	10,1	11	10,5	38,6
Number of observations	177	176	177	176	176
(weighted)	6 067	12 990	16 065	15 767	10 735

Source : EMOP 2016, INSTAT et IRD, calcul des auteurs.

Toutefois, si l'on veut évaluer rigoureusement l'impact des transferts de fonds sur les niveaux de vie et sur la pauvreté, il ne suffit pas de les soustraire aux niveaux de consommation des ménages et d'examiner la nouvelle répartition des niveaux de vie obtenue. Il est également nécessaire de prendre en compte ce que les ménages perdent et gagnent en termes de revenus du fait du départ des migrants, en parallèle des transferts qu'ils reçoivent. Gubert et al. (2010) ont entrepris une telle analyse dans le cas du Mali à partir de données collectées en 2006. Ils montrent que les transferts de fonds des migrants ne ciblent prioritairement pas les Maliens les plus pauvres. Cependant, les transferts des migrants constituent un facteur important de réduction de la pauvreté. En estimant les niveaux de vie des familles en l'absence de migration, Gubert et al. (2010) montrent que le nombre de personnes qui sortent de la pauvreté grâce aux revenus de la migration s'élève 300 000, ce qui représente une réduction de 2,4 points de pourcentage du taux de pauvreté national. Ils observent également que l'impact des transferts de fonds sur la réduction de la pauvreté est plus prononcé à Kayes que dans le reste du pays.

## CONCLUSION

Cette étude, basée sur les dernières enquêtes auprès des ménages de 2011 et 2016, met l'accent sur quelques aspects qui semblent marquer le comportement récent des immigrés maliens et de ceux de la région de Kayes, région où les flux en matière de migration sont les plus importants.

Il apparaît d'abord que de nouvelles destinations autres que la France et l'Europe deviennent importantes, outre la Côte d'Ivoire destination historique, en particulier une migration vers des pays africains non limitrophes du Mali.

Il apparaît ensuite que les transferts de fonds envoyés par les migrants concernent un nombre relativement important de ménages, notamment dans la région de Kayes, même si leur contribution au revenu des ménages reste dans l'ensemble limitée. On constate un envoi croissant de fonds vers les ménages les plus aisés, renforçant de ce point de vue les inégalités, mais les envois des migrants demeurent un facteur non négligeable de réduction de la pauvreté auprès des ménages bénéficiaires.

## REFERENCES

- Bensaâd A.** (2002) La grande migration africaine à travers le Sahara, *Méditerranée*, 99, 3-4, 41-52.
- Bocquier P.** (1998) L'immigration ouest-africaine en Europe : une dimension politique sans rapport avec son importance démographique, *La chronique du CEPED*, 30, 1-4.
- Chauvet L., F. Gubert, M. Mercier, S. Mesplé-Soms** (2015) Migrants' Home Town Associations and Local Development in Mali, *Scandinavian Journal of Economics*, 117(2), 686-722.
- Chauvet L., F. Gubert, T. Jaulin, S. Mesplé-Soms, E. Smith** (2018) Qui sont les électeurs à distance ? Exemples du Mali, Sénégal et de la Tunisie, in Chauvet, L., F. Gubert, T. Jaulin, S. Mesplé-Soms (éds.), *Les migrants, acteurs des changements politiques en Afrique ?*, deboeck supérieur, 69-86.
- Daum C.** (1998) *Les associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté*, Karthala, Paris.
- Dedieu J.P.** (2013) Mali's Scattered Democracy. How Migrants from Paris to Guangzhou Influence the Vote, *Foreign Affairs*, 12 août. Version en français révisée « La globalisation des élections africaines, Le vote des émigrés maliens », *La vie des idées*, 3 octobre. [http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20131003\\_mali.pdf](http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20131003_mali.pdf)
- Gonin P.** (1997) D'entre-deux territoires, circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France, Université des sciences et technologie de Lille, Laboratoire de géographie humaine.
- Gonin P., Kotlok N.** (2013) Maliens de l'étranger, in P. Gonin et al., *La tragédie malienne*, Vendémiaire, Paris.
- Gubert F., T. Lassourd, S. Mesplé-Soms** (2010) Transferts de fonds des migrants, pauvreté et inégalités au Mali. Analyse à partir de trois scénarii contrefactuels, *Revue Economique*, 61(6), 1023-1050.
- Gubert F.** (2007) Migration and Development: mixed evidence from western Mali, *Development*, 50(4), 94-100.
- Héran F.** (2018) Comment se fabrique un oracle. La prophétie de la ruée africaine sur l'Europe, *La vie des idées*, 18 septembre.
- Lima S.** (2003) *Découpage entre espace et territoire : la fin des limites ? La fabrication des territoires communaux dans la Région de Kayes, Mali*, Université de Poitiers, thèse de géographie.
- Manchuelle F.** (2004) *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960) : Migrants volontaires*, Khartala, Paris.
- Ndiaye M., Robin N.** (2010) Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : une dynamique de régionalisation renouvelée. In Gonin P., Dossier : les migrations subsahariennes, *Hommes et Migrations*, 1286-1287, 48-60.
- Ouallet A.** (2008) La question migratoire et les dynamiques transsahariennes à travers l'exemple malien, *Annales de géographie*, 5, 663, 82-103.
- OIM** (2009) Migration au Mali. Profil national 2009.
- Quiminal C.** (1991) *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations soninkées et transformations dans la vallée du fleuve*, Ed. Christian Bourgois, Paris.
- Quiminal C.** (1997) Familles immigrées entre deux espaces, in Fassin D., Maurice A., Quiminal C., (dir.), *Les lois de l'inhospitalité*, Paris, La Découverte, 67-81.
- Smith S.** (2018) *La ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Paris, Grasset.
- Sougane A.** (2015) Migrations et transferts au Mali : un état des lieux, in J. Charmes, D. Konaté, J. Brunet-Jailly (éds.), *Le Mali contemporain*. Editions IRD et Editions Tombouctou, 613-642.
- Timera M.** (1996) *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Karthala, Paris.

### **The international migration of Malians**

**Abstract** - Household surveys carried out in Mali in 2011 and 2016 show that Malian migrants are now moving more towards emerging dynamic African countries not bordering with Mali and towards Ivory Coast, a historic destination, than towards France and the Europeans countries. Migrant remittances go relatively more to wealthy households, thus reinforcing inequalities, but they remain, even if they are of limited weight, a significant factor in poverty reduction.

**Key-words**

International Migration  
Remittances  
Mali

---